Section des Pyrénées Atlantiques

Bayonne, le 12 janvier 2012

Le Secrétaire Départemental
du Syndicat F.O.-DGFIP 64

à

Monsieur le Directeur Départemental
des Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques
Président du Comité Technique Local

OBJET *: Ponts naturels*

Monsieur le Directeur Départemental,

Le Comité Technique Local qui se réunira le 23 janvier prochain prévoit, comme quatrième point de l'ordre du jour, la détermination des ponts naturels pour 2012.

Cette année, pas moins de 6 possibilités sont « offertes », à savoir les 30/4, 7/5, 18/5, 2/11, 24/12 et 31/12.

Comme cela s'est fait dans d'autres départements, je vous demande de bien vouloir procéder à une consultation de l'ensemble des personnels de la DDFIP des Pyrénées-Atlantiques, afin que ces derniers s'expriment sur le choix des ponts naturels qu'ils souhaitent voir retenus ou pas.

Dans le cas où cette proposition recueillerait votre assentiment, et en l'attente du résultat de cette enquête, je vous prierais de bien vouloir retirer ce point de l'ordre du jour du prochain CTL.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Départemental, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Départemental
Hervé LARROUQUERE